Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAÔNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°70-2019-006

PUBLIÉ LE 11 JANVIER 2019

Sommaire

PREFECTURE

70-2019-01-02-005 - ARRETE 01-2019 DDFIP HAUTE-SAONE relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de Haute-Saône (1 page) Page 3

70-2019-01-08-005 - arrêté DDCSPP n° 2019-01 du 08 janvier 2019 portant désignation des membres du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône (3 pages) Page 5

70-2018-12-07-004 - Arrêté DDCSPP n°2018-255 du 07 décembre 2018 fixant la répartition des sièges du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône à l'issue du scrutin organisé le 06 décembre 2018 (2 pages) Page 9

70-2019-01-09-002 - Arrêté DIRECCTE-SCT-2019 N°01 DU 09 janvier 2019 portant autorisation d'ouverture de certaines boulangeries ou dépôts de pain le dimanche au cours de l'année 2019 (10 pages) Page 12

PREFECTURE

70-2019-01-02-005

ARRETE 01-2019 DDFIP HAUTE-SAONE relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de Haute-Saône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE HAUTE-SAÔNE
8 Place Pierre Renet 70 014 VESOUL

N° 1 / 2019

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public

des services de la direction départementale des finances publiques de Haute-Saône

Le directeur départemental des finances publiques de Haute-Saône

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 70-2018-01-02-009 du 2 janvier 2018 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de Haute-Saône ;

ARRÊTE :

Article 1er : Du 1er janvier au 1er mars 2019, le centre des finances publiques de JUSSEY sera fermé au public les lundi, mercredi, jeudi après-midi et vendredi.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Vesoul, le 2 janvier 2019
Par délégation du Préfet,
le Directeur départemental des Finances publiques de Haute-Saône,

Jean-Paul JOUBERT

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

PREFECTURE

70-2019-01-08-005

arrêté DDCSPP n° 2019-01 du 08 janvier 2019 portant désignation des membres du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Service : Secrétariat général

ARRÊTÉ DDCSPP n° 2019-01 du 08 janvier 2019
portant désignation des membres du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté DDCSPP n° 2018-43 du 09 février 2018 portant désignation des membres du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 relatif au comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône ;

VU les résultats du scrutin organisé à la DDCSPP de la Haute-Saône le 06 décembre 2018 ;

VU l'arrêté n° 2018-255 du 07 décembre 2018 fixant la répartition des sièges du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône à l'issue du scrutin organisé le 06 décembre 2018 ;

VU les courriels ou courriers de désignation des membres transmis par les organisations syndicales représentatives le 07 janvier 2019 ;

4 place René Hologne – BP 20359 – 70006 VESOUL CEDEX – Tél. 03.84.96.17.18
Courriel : ddcspp@haute-saone.gouv.fr – Site internet : www.haute-saone.gouv.fr

SUR proposition du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DDCSPP n° 2018-43 du 09 février 2018 est abrogé.

Article 2 : Le comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône est composé comme suit :

- ***membres titulaires représentant l'administration*** :

- le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, M. Thomas CLEMENT, président,
- la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines à la DDCSPP, Mme Patricia RIVA, secrétaire générale,

- ***membres représentant le personnel***, seuls appelés à prendre part aux votes :

En qualité de membres titulaires	*Organisations syndicales (ordre alphabétique)*	*En qualité de membres suppléants*	*Organisations syndicales (ordre alphabétique)*
Mme Corinne SUCHET	Alliance du Trèfle	Mme Eliane BRULEY	Alliance du Trèfle
M. David HICHAM	Alliance du Trèfle	Mme Virginie RAMSEYER	Alliance du Trèfle
Mme Sophie RONDEAU	FO	M. Olivier TOURNAY	FO
Mme Sylvie MENIGOZ	UNSA	M. Sébastien DAVAL	UNSA

Les suppléants peuvent siéger aux séances du comité. Cependant, ils ne peuvent siéger avec voix délibérative qu'en remplacement des titulaires.

Article 3 : Conformément aux termes de l'article 11 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié, la durée du mandat des représentants du personnel est de quatre ans.

Toutefois, lorsqu'un comité technique est créé ou renouvelé en cours de cycle électoral, les représentants du personnel sont élus ou désignés dans les conditions fixées dans le décret précité pour la durée du mandat restant à courir avant le renouvellement général.

Article 4 : Le présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Saône, peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans les deux mois qui suivent sa notification ou sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application "télérecours citoyens" accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5 : Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône et les personnels précités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à VESOUL, le 08 janvier 2019

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental de la cohésion sociale
et de la protection des populations,

Thomas CLÉMENT

PREFECTURE

70-2018-12-07-004

Arrêté DDCSPP n°2018-255 du 07 décembre 2018 fixant la répartition des sièges du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône à l'issue du scrutin organisé le 06 décembre 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Service : Secrétariat général

ARRÊTÉ DDCSPP n° 2018-255 du 07 décembre 2018
fixant la répartition des sièges du comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône à l'issue du scrutin organisé le 06 décembre 2018

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2001-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 relatif au comité technique de la DDCSPP de la Haute-Saône ;

VU les résultats du scrutin organisé à la DDCSPP de la Haute-Saône le 06 décembre 2018 ;

SUR proposition du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône ;

4 place René Hologne – BP 20359 – 70006 VESOUL CEDEX – Tél. 03.84.96.17.18
Courriel : ddcspp@haute-saone.gouv.fr – Site internet : www.haute-saone.gouv.fr

A R R E T E

Article 1 : Sont habilitées à désigner les représentants du personnel au sein du comité technique susvisé, les organisations syndicales suivantes :

Organisation syndicale	*TITULAIRES*	*SUPPLEANTS*
Alliance du Trèfle	2	2
FO	1	1
UNSA	1	1

Article 2 : Les organisations syndicales ci-dessus énumérées disposent d'un délai de 30 jours à compter de la notification du présent arrêté pour désigner leurs représentants titulaires et suppléants. Ce délai expire le 06 janvier 2019.

Article 3 : Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône et les personnels précités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à VESOUL, le 07 décembre 2018

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental de la cohésion sociale
et de la protection des populations,

Thomas CLÉMENT

PREFECTURE

70-2019-01-09-002

Arrêté DIRECCTE-SCT-2019 N°01 DU 09 janvier 2019 portant autorisation d'ouverture de certaines boulangeries ou dépôts de pain le dimanche au cours de l'année 2019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAONE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bourgogne-Franche-Comté

Unité Départementale de Haute-Saône

ARRETE PREFECTORAL DIRECCTE-SCT-2019 N°01 du 9 janvier 2019

Portant autorisation d'ouverture de certaines boulangeries ou dépôts de pain le dimanche au cours de l'année 2019

LE PREFET DE LA HAUTE-SAONE

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 8 décembre 2017, portant nomination du Préfet de la Haute-Saône – M. Ziad KHOURY ;

VU l'arrêté n° 06/2018-01 du 15 janvier 2018 portant subdélégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne Franche-Comté à Madame Sylvie GIRARDOT, responsable de l'Unité départementale de Haute-Saône de la DIRECCTE de Bourgogne-Franche-Comté ;

VU les articles L 3132-29 et R 3132-22 du code du travail ;

VU l'arrêté préfectoral 1D/2/R/78/ n° 143 du 14 décembre 1978 modifié, relatif à la fermeture hebdomadaire des boulangeries et rayons de boulangeries ;

ARRETE

Article 1. La liste des boulangeries ou dépôts de pain autorisés à ouvrir au public le dimanche, à compter du 1er janvier au titre de l'année 2019 pour assurer les conditions de ravitaillement en pain de la population et de certains établissements commerciaux est fixée ainsi qu'il est indiqué dans les tableaux annexés.

Article 2. Chacun desdits établissements doit, en contrepartie, être fermé un jour de la semaine, conformément aux dispositions des articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral 1D/2/R/78/ n° 143 du 14 décembre 1978.

Article 3. Cette décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25043 Besançon Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4. La secrétaire générale de la préfecture, la responsable de l'unité territoriale de la DIRECCTE, le lieutenant-colonel, commandant le groupement de gendarmerie de la Haute-Saône, le directeur départemental de la sécurité publique et les maires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 9 janvier 2019

Pour le Préfet de la Haute-Saône
Et par subdélégation,
La responsable de l'Unité départementale
de la DIRECCTE

Sylvie Girardot

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
SAINT LOUP	Sarl Ley	2 rue de l'Aspirant Henry	70160	AILLEVILLERS ET LYAUMONT	Mercredi
PORT SUR SAONE	Boulangerie Hugot	11 Grande Rue	70160	AMANCE	Mercredi
GRAY	Goncalves Jose Manuel Vieira	4, Place de la Liberté	70100	ARC LES GRAY	Lundi
VILLERSEXEL	Boillot Patrick Gustave Yves	4 Voie Saint-Georges	70110	ATHESANS ETROITEFONTAINE	Lundi
PORT SUR SAONE	Nevers	37 rue Grandvelle		AUXON	Jeudi
PORT SUR SAONE	Boulangerie Hugot	18, Grande Rue	70160	BAULAY	Mercredi
SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	Goncalves Jose Manuel Vieira	12 rue du Château	70100	BEAUJEU SAINT VALLIER PIERREJUX ET QUITTEUR	Lundi
MELISEY	Daval Laurent Marie		70310	BEULOTTE SAINT LAURENT	Lundi
JUSSEY	Gerard Christophe	7 rue de Jussey	70500	BLONDEFONTAINE	Mercredi
PORT SUR SAONE	Boulangerie COUVAL	2 Place Napoléon	70800	BOULIGNEY	Lundi
PORT SUR SAONE	Boulangerie CLAUDEL Patrick (dépôt de pain)	Place Joly de Colombe	70160	BREUREY LES FAVERNEY	Mercredi
HERICOURT	Sarre Daniel	1 rue du Fournil	70400	CHAGEY	Lundi
HERICOURT	Sigust Jeoffrey	RN 19	70400	CHALONVILLARS	Mercredi
HERICOURT	ROBINSON Éric	13 grande rue	70290	CHAMPAGNEY	Lundi
HERICOURT	Sarda Dominique	36 grande rue	70290	CHAMPAGNEY	Mardi
HERICOURT	La Fournée de Champey	8 rue des Vieilles Vies	70400	CHAMPEY	Lundi
DAMPIERRE SUR SALON	Martin Pierre	Rue de la République	70600	CHAMPLITTE	Lundi
DAMPIERRE SUR SALON	Couroux Claude	9 bis rue du Bourg	70600	CHAMPLITTE	Mardi
DAMPIERRE SUR SALON	Feichtinger Stephane	30 rue Pasteur	70600	CHAMPLITTE	Mercredi

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
DAMPIERRE SUR SALON	Paroty Damien	Route Nationale	70100	CHARGEY LES GRAY	Mardi
MARNAY	MORLAND	Route de Pesmes	70150	CHENEVREY ET MOROGNE	Mardi
LUXEUIL LES BAINS	La Fournée Citersoise	30 rue du Faubourg	70300	CITERS	Jeudi
VESOUL	Au Fournil de Colombier	2 rue de la Matiotte	70000	COLOMBIER	Lundi
JUSSEY	Eurl Paroty Traiteur et Tradition	18 rue grande rue	70120	COMBEAUFONTAINE	Mardi
SAINT LOUP	Claudel Patrick	13 rue Jules Ferry	70800	CONFLANS SUR LANTERNE	Mercredi
SAINT LOUP	Boulangerie Corbinusienne Tisserand Herve	37 rue Duhaut	70320	CORBENAY	Mercredi
JUSSEY	FARQUE PAILLOUX Séverine	31 rue Jean Monnasson	70500	CORRE	Mercredi
VILLERSEXEL	Guillaume Alain	4 rue du Breuil	70110	COURCHATON	Mercredi
RIOZ	Monsieur Pierre Vincent	33, grande Rue	70230	DAMPIERRE SUR LINOTTE	Lundi
DAMPIERRE SUR SALON	Goiset	15 rue Sainte Catherine	70180	DAMPIERRE SUR SALON	Lundi
DAMPIERRE SUR SALON	Paroty Alain	Rue Alfred Dornier	70180	DAMPIERRE SUR SALON	Mercredi
VESOUL	Mourey Fabien	37 grande rue	70000	ECHENOZ LA MELINE	Mercredi
VILLERSEXEL	Dufour Thierry Boulangerie des Prés	2 Place de la Mairie	70110	ESPRELS	Mardi
MELISEY	Desbraux Olivier	9 rue Jeannot Lamboley	70310	FAUCOGNEY ET LA MER	Mardi
PORT SUR SAONE	Champion Sarl	Rue du General Detrie	70160	FAVERNEY	Lundi
PORT-SUR-SAONE	Boulangerie CLAUDEL Patrick (dépôt de pain)	8 rue du General Leclerc	70160	FAVERNEY	Mercredi
SAINT LOUP	La Savoureuse	25 rue Marquiset	70800	FONTAINE LES LUXEUIL	Mardi
SAINT LOUP	Boulangerie Platte Eurl	2 rue du Bas de Laval	70220	FOUGEROLLES	Mercredi
HERICOURT	Boulangerie Pâtisserie Caput	22 rue de Belfort	70400	FRAHIER ET CHATEBIER	Lundi
SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	Dargier Joël	Grande rue	70130	FRESNE SAINT MAMES	Lundi
SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	Au Cœur Fondant Berthenand Gérard	19 grande rue	70130	FRETIGNEY ET VELLOREILLE	Lundi

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
LUXEUIL LES BAINS	Verjus Thomas Roland Simon	1 rue 1er Bataillon de Choc	70300	FROIDECONCHE	Lundi
LUXEUIL LES BAINS	La Savoureuse	ZI La Zouzette	70300	FROIDECONCHE	Mardi
LURE	Boulangerie Reszel	4 rue du Village	70200	FROIDETERRE	Mercredi
LURE	SARL Arnoldi	19 rue du Centre	70200	FROTEY LES LURE	Jeudi
VILLERSEXEL	SIGUST Jeoffrey	28 grande rue	70400	GRANGES LA VILLE	Mercredi
GRAY	Goiset	32 avenue des Capucins	70100	GRAY	Lundi
GRAY	Aubrun Dufauret Xavier	9 rue Thiers	70100	GRAY	Lundi
MARNAY	Monnier Nicolas	78 grande rue	70700	GY	Lundi
MARNAY	Durget Stephane	14 grande rue	70700	GY	Mercredi
MELISEY	Luttringer Sébastien Michel Pierre	Le Centre	70440	HAUT DU THEM CHATEAU LAMBERT	Lundi
HERICOURT	Aux saveurs croustillantes	33 E Fbg de Montbéliard	70400	HERICOURT	Lundi
HERICOURT	Boulangerie-Pâtisserie Begey	52 rue du General De Gaulle	70400	HERICOURT	Lundi
HERICOURT	Boulangerie Pâtisserie Maitre	7 rue 5Eme Division Blindée	70400	HERICOURT	Lundi
JUSSEY	Aristorena Careaga Jean-Marc	15, rue Victor Hugo	70500	JUSSEY	Jeudi
JUSSEY	La Fontaine des Saveurs - Gambetta	41 À 43 rue Gambetta	70500	JUSSEY	Lundi
LURE	Chipeaux Jérôme	1 rue de la Mairie	70200	LA COTE	Lundi
DAMPIERRE SUR SALON	Paroty Traiteur et Tradition	29 rue de L'Europe	70120	LAVONCOURT	Mercredi
RIOZ	Martin Christophe	Rue des Forges	70230	LOULANS VERCHAMP	Jeudi
LURE	Boulangerie Pâtisserie Caput	1 boulevard du Parc - Cc du Mortard	70200	LURE	Lundi
LURE	SARL Salzard	11 avenue de la République	70200	LURE	Lundi

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
LURE	Brady Claude	26 avenue Carnot	70200	LURE	Lundi
LURE	SAS La Perle d'Amour	42 avenue de la République	70200	LURE	Lundi
LURE	Bar tabac Cappuccino	108 avenue Carnot	70200	LURE	Mardi
LURE	La Flute Luronne Doziere Roger	13 avenue Carnot	70200	LURE	Mercredi
LURE	Boulangerie Au P'tit Luron	29, av Carnot	70200	LURE	Lundi
LUXEUIL LES BAINS	Schad Christ	2 Allée André Maroselli	70300	LUXEUIL LES BAINS	Lundi
LUXEUIL LES BAINS	Boulangerie Pâtisserie des Thermes -	29 rue Carnot	70300	LUXEUIL LES BAINS	Lundi
LUXEUIL LES BAINS	Bouh l'ange rit – PIZZADA	36 rue Jean Jaurès	70300	LUXEUIL LES BAINS	Mercredi
LUXEUIL LES BAINS	A la Gerbe D'Or	6 rue Jean Jaurès	70300	LUXEUIL LES BAINS	Lundi
LUXEUIL LES BAINS	La Maison du Pain Morgan Alain	1 rue des Ecoles	70300	LUXEUIL LES BAINS	Mardi
LURE	Boulangerie du petit Magny – Mr Chatté Olivier	11 grande rue	70200	MAGNY VERNOIS	Mercredi
SCEY SUR SAONE	Dautriche –Petit	6 rue de la Forge	70000	MAILLEY ET CHAZELOT	Lundi
MARNAY	Boulangerie SZORAD	40 grande Rue	70150	MARNAY	Lundi
MARNAY	Colle Sylvain	36 grande rue	70150	MARNAY	Mercredi
MELISEY	Pernet Yves	2 grande rue	70270	MELISEY	Lundi
MELISEY	Pheulpin Bruno Gérard Guy	3 rue Eglise	70270	MELISEY	Mardi
RIOZ	Biscuiterie de Montbozon	32bis Chemin des Chenevières	70230	MONTBOZON	Mercredi
MARNAY	Epicerie Bardey Stephane	Grande rue	70140	MONTAGNEY	Lundi
VESOUL	Franck Bacart	11 avenue de la Victoire	70000	NAVENNE	Lundi
VESOUL	Caput, la tradition retrouvée – la Capucine Vésulienne	39, rue Pierre Curie	70000	NAVENNE	Mardi
VESOUL	Richer Manuel	15 rue Victor Hugo	70000	NAVENNE	Mercredi
SCEY SUR SAONE	Sarl Le Fournil du Centre	12 rue du Centre	70130	NOIDANS LE FERROUX	Lundi
VESOUL	Ecoffet Sophie	8 rue Léon Deharon	70000	NOIDANS LES VESOUL	Lundi
VILLERSEXEL	Jeanvoine Alain	13, rue Roche	70000	NOROY LE BOURG	Lundi

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
DAMPIERRE SUR SALON	Sarl Pertet	25, grande rue	70600	OYRIERES	Lundi
JUSSEY	Boulangerie Pâtisserie Dodane Philippe	7 Place Jeanne D'Arc	70120	PASSAVANT LA ROCHERE	Lundi
MARNAY	Au Fournil Pesmois Guignet Didier	13 rue Vanoise	70140	PESMES	Jeudi
MARNAY	Boulangerie Pâtisserie Fabien Bruckert	32, Grande rue	70140	PESMES	Mardi
MARNAY	Musy Robert	Grande rue	70140	PESMES	Lundi
HERICOURT	Sarre Noel	14 grande rue	70290	PLANCHER LES MINES	Lundi
PORT SUR SAONE	Boulangerie CLAUDEL Patrick (dépôt de pain)	1 bis rue de la Poste	70210	POLAINCOURT ET CLAIREFONTAINE	Mercredi
PORT SUR SAONE	Forey Cyrille Jean-Philippe	32 avenue François Mitterrand	70170	PORT SUR SAONE	Lundi
PORT SUR SAONE	Corti Jérôme	8, rue Gilberte Lavaire	70170	PORT SUR SAONE	Mercredi
PORT SUR SAONE	Ferdinand Alain	8 rue Gilberte Lavaire	70170	PORT SUR SAONE	Mercredi
VESOUL	Du Pain à la gourmandise	47 rue Gustave Courtois	70000	PUSEY	Lundi
VESOUL	Binda Claude	6 grande rue	70000	QUINCEY	Lundi
MELISEY	La Boulange	14 avenue des Vosges	70280	RADDON ET CHAPENDU	Mercredi
MELISEY	La Savoureuse La huche à pain	3, route des Vosges	70280	RADDON ET CHAPENDU	Mardi
RIOZ	EURL Paroty traiteur et tradition	53 rue Charles De Gaulle	70190	RIOZ	Lundi
RIOZ	La Flute Enchantée Judechan	10 rue Clair Soleil	70190	RIOZ	Mardi
LURE	Boulangerie du Centre Simonin Marie	12 rue Le Corbusier	70250	RONCHAMP	Jeudi
LURE	Le Pétrin du Tram	7 rue du Tram	70250	RONCHAMP	Mardi
MELISEY	Duchanoy Philippe	Place de l'Eglise	70280	SAINT BRESSON	Lundi + Mercredi
LURE	Boulangerie Pâtisserie Caput	7 Route de Lure	70200	SAINT GERMAIN	Lundi
SAINT LOUP	Epicerie Siana Alimentation	17 rue de L'Eglise	70800	SAINT LOUP SUR SEMOUSE	Lundi
SAINT LOUP	Boulangerie au coin du feu – Maison Capdet	30 rue Henri Lebrun	70800	SAINT LOUP SUR SEMOUSE	Lundi
SAINT LOUP	Boulangerie des Loris	7, rue Aristide Briand	70800	SAINT LOUP SUR SEMOUSE	Mercredi
SAINT LOUP	Boulangerie Poulaillon	Rue Combeaute	70800	SAINT LOUP SUR SEMOUSE	Samedi

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
SAINT LOUP	Le Fournil Lupeen	38 rue Henri Guy	70800	SAINT LOUP SUR SEMOUSE	Mercredi
LUXEUIL LES BAINS	Zabee Bernard	33 rue Georges Clemenceau	70300	SAINT SAUVEUR	Lundi
LUXEUIL LES BAINS	A l'aurore des pains -	11 avenue Georges Clémenceau	70300	SAINT SAUVEUR	Mercredi
LUXEUIL LES BAINS	La Savoureuse	29bis rue Edouard Hérriot	70300	SAINT SAUVEUR	Mardi
LUXEUIL LES BAINS	A La Gerbe D'Or Drouet Sarl	9 rue du Marechal Lyautey	70300	SAINT SAUVEUR	Jeudi
LURE	Daval Gérard Robert Marcel	23, grande rue	70240	SAULX	Lundi
LURE	Au Pain d'Autrefois Jolly Christophe	45 grande rue	70240	SAULX	Mercredi
SCEY SUR SAONE	Forey Philippe	50, rue Arnaud Paulmard	70360	SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	Mercredi
MELISEY	La Florentine Carrefour Express	28 avenue De Gaulle	70440	SERVANCE	Lundi
MELISEY	Aux Délices du Fournil Cournault Éric	4 rue Paul Remy	70440	SERVANCE	Mercredi
SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	Chaussalet	21 grande rue	70130	SEVEUX	Mercredi
SCEY SUR SAONE	Santos Jérôme	Route de Frétigney	70360	TRAVES	Lundi
DAMPIERRE SUR SALON	Eurl Paroty Traiteur et Tradition	3 Route de Seveux	70180	VAITE	Mardi
VESOUL	Au Trésor Gourmand	1 grande rue - LD La Combe	70000	VAIVRE ET MONTOILLE	Mercredi
VESOUL	Deichelbohrer Lionel	2 Impasse des Tilleuls - Zac de Vaivre	70000	VAIVRE ET MONTOILLE	Mercredi
JUSSEY	Proxi Super	20 grande rue	70210	VAUVILLERS	Lundi
JUSSEY	Lemercier Jean	30 grande rue	70210	VAUVILLERS	Mercredi
GRAY	Au fournil de Velet	51 Grande rue	70100	VELET	Lundi
VESOUL	Sarl Boulangerie Pâtisserie F.Gardot	12 rue Paul Morel	70000	VESOUL	Lundi
VESOUL	Sarl Courtois	15 Place du Commerce - Les Rêpes	70000	VESOUL	Lundi
VESOUL	Tissot Jean Louis Octave	38 rue du Breuil	70000	VESOUL	Lundi
VESOUL	Pâtisserie Quevy	41 boulevard Charles De Gaulle	70000	VESOUL	Lundi
VESOUL	Intermarché La Vaugine - Dépôt Pain	Rue Vaugine	70000	VESOUL	Lundi

CANTONS	Adresse des établissements				Jour de fermeture hebdomadaire
VESOUL	Carrefour City - Dépôt Pain	24-26 rue D'Alsace Lorraine	70000	VESOUL	Mardi
VESOUL	La Sapinette Mourey Fabien	13 Place de la République	70000	VESOUL	Mercredi
VESOUL	Beurton Jean	4 rue Jean Parmentier	70000	VESOUL	Mercredi
VESOUL	Pâtisserie Jacquemard Régis	7 rue du Cdt Girardot	70000	VESOUL	lundi
VILLERSEXEL	Boulangerie Patisserie Aux Petits Plaisirs	195 rue François Grammont	70110	VILLERSEXEL	Lundi
VILLERSEXEL	Boulangerie Ricci Comparon	83 rue des Fosses	70110	VILLERSEXEL	Mercredi
JUSSEY	Au Pétrin de Sousoune « au pétrin de vitrey »	9 rue de la Vaux	70500	VITREY SUR MANCE	Mercredi
RIOZ	Monnin Mourey	27 grande rue	70190	VORAY SUR L'OGNON	Lundi